



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bruits

Question écrite n° 113396

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur le problème des nuisances sonores aux abords des gares SNCF de Seine-Saint-Denis, et plus particulièrement celle du Raincy-Villemomble. Cette gare qui est une des plus importantes, pour sa fréquentation intercommunale très nombreuse, traverse une zone urbaine très dense, notamment sur les villes du Raincy, de Villemomble, mais aussi de Gagny. Le passage de différents trains, souvent à de très grande vitesse, sur cette gare suscite des nuisances sonores à des périodes sensibles, notamment de sommeil des riverains. Cette situation occasionne également des difficultés de propreté, aux abords des rails, notamment pour les riverains de cette gare du Raincy-Villemomble. Il serait donc nécessaire de mieux protéger phoniquement cette gare, d'autant plus que les villes du Raincy et de Villemomble ont un projet de création d'un nouveau commissariat de police pour la nouvelle circonscription administrative de police. Ce projet de commissariat devant aussi s'accompagner de la réalisation de logements et de locaux d'activités sur ce site, la protection phonique globale de ce tracé et de ce passage se justifierait donc tout à fait pour les riverains actuels ou futurs. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer la position de la SNCF et des pouvoirs publics à l'égard de ce dossier des nuisances sonores à la gare du Raincy-Villemomble.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113396

Rubrique : Déchets, pollution et nuisances

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13192